

InfoMigrants 20181015

<http://www.infomigrants.net/fr/post/12657/salvini-veut-vider-la-ville-de-riace-de-ses-migrants-et-mettre-fin-a-son-modele-d'accueil>



REUTERS/Emmanuel Foudrot | Le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, lors d'une rencontre du G6 avec ses homologues européens, le Commissaire européen pour la sécurité et celui pour l'immigration, à Lyon le 9 octobre 2018.

Salvini veut vider la ville de Riace de ses migrants et mettre fin à son modèle d'accueil

Par [RFI](#) Dernière modification : 15/10/2018

Le ministère de l'Intérieur dirigé par le chef de la ligue d'extrême droite, Matteo Salvini, a pris la décision samedi 13 octobre de vider la ville de Riace des quelque 200 migrants encore insérés dans le Programme national de protection des demandeurs d'asile et réfugiés. Le maire de cette commune calabraise, Domenico Lucano, a été arrêté et suspendu de ses fonctions depuis le 2 octobre pour soupçons d'aide à l'immigration illégale, notamment par le biais de mariages blancs.

Avec notre correspondante à Rome, Anne Le Nir

En décidant de vider Riace de tous les candidats à l'asile, le ministère de l'Intérieur met fin à ce que l'on appelle [**le « modèle Riace »**](#) : un exemple d'accueil et d'intégration des migrants

qui a fait le tour du monde et inspiré d'autres maires de villages, lesquels ont aussi pu renaître grâce à leur repeuplement.

Grâce à ce modèle, des écoles et ateliers artisanaux ont rouvert et de nouveaux emplois ont été créés, parmi d'autres politiques d'inclusion concrètes pour briser le mur de la peur de l'étranger, qu'il soit Afghan, Erythréen ou Nigérian.

Matteo Salvini, vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur, n'a jamais supporté **l'ancien communiste Domenico Lucano**, élu maire de Riace pour la première fois en 2004. Il justifie la décision-choc en évoquant « *de nombreuses irrégularités* » dans la gestion des fonds publics destinés à la prise en charge des migrants à Riace. « *Ceux qui commettent des erreurs doivent en payer les conséquences* », a-t-il déclaré d'un ton lapidaire.

Les avocats du maire de 60 ans ont déposé un recours pour sa remise en liberté devant le « *tribunal du Réexamen* », équivalent italien du juge des libertés, qui rendra sa décision le 16 octobre.

Texte initialement publié sur : [RFI](#)